

tenue sous la présidence de Monsieur DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON, assisté(e)
de Madame GENTY et Monsieur AUBRY, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2300188	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Pierre B. demande l'annulation de l'arrêté en date du 21 novembre 2022 portant suspension de fonctions à compter du 21 novembre 2022 pour une durée n'excédant pas quatre mois.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Pierre	Maître MANYA Camille (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ONDRES	SELARL CAROLINE LAVEISSIERE
02)	DOSSIER N° 2301356	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Pierre B. demande l'annulation de l'arrêté en date du 17 mars 2023 par lequel le Maire de la Commune de ONDRES a prononcé une sanction disciplinaire à son l'encontre, consistant en une exclusion temporaire de fonctions d'un an dont six mois avec sursis.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Pierre	Maître MANYA Camille (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ONDRES	SELARL CAROLINE LAVEISSIERE
03)	DOSSIER N° 2300205	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Pascal L. demande l'annulation de la décision du maire de la commune d'Ondres du 9 décembre 2022 portant refus du bénéfice de la protection fonctionnelle.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur LASSALLE Pascal	Monsieur L. Pascal
Défendeur	COMMUNE D'ONDRES	SELARL CAROLINE LAVEISSIERE

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2300876	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Pascal L. demande l'annulation de l'arrêté du 17 mars 2023 portant exclusion temporaire de fonctions pour une durée d'un an, assortie d'un sursis de 6 mois.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur L. Pascal	SELARL NOURY-LABEDE LABEYRIE SAVARY (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ONDRES	SELARL CAROLINE LAVEISSIERE
05)	DOSSIER N° 2401631	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Nexhat B. demande au tribunal d'annuler la décision du préfet des Pyrénées-Atlantiques du 26 décembre 2023 refusant de prononcer l'abrogation de son arrêté du 8 décembre 2015, notifié le 9 décembre 2015, portant expulsion du territoire français	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Nexhat	Maître MOURA Henri (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
06)	DOSSIER N° 2201387	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. André H. demande l'annulation de l'arrêté du M. le Maire de MACAYE du 04 février 2022 lui ayant opposé le refus de permis de construire n° PC 064 364 21 B 0012, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux née le 02 juin 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur H. André	Maître WATTINE Dominique Jean (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MACAYE	Maître JAMBON Géraldine (Cour)

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2301960	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. André H. demande l'annulation de l'arrêté PC 064 364 23B0003 du 25/5/2023 du maire de Macaye lui refusant permis de construire une bergerie sur un terrain sis Idiberria	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur H. André	Maître HANUS Christian (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MACAYE	Maître JAMBON Géraldine (Cour)
08)	DOSSIER N° 2301986	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. André H. demande l'annulation de l'arrêté de refus de permis de construire PC 064 364 22B0012 du 7/2/2023 du maire de Macaye pour l'aménagement d'une ancienne batisse sur un terrain sis 510 Idiberria	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur H. André	Maître HANUS Christian (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MACAYE	Maître JAMBON Géraldine (Cour)
09)	DOSSIER N° 2301995	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. André H. demande l'annulation de l'arrêté du 26 mai 2023 du maire de Macaye retirant un permis de construire PC 64 364 22B0007 pour la construction d'un magasin de vente directe de produits de ferme sur un terrain sis Idiberria	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur H. André	Maître HANUS Christian (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MACAYE	Maître JAMBON Géraldine (Cour)

09 heures 00

10)	DOSSIER N° 2401447	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Monsieur S. demande au tribunal d'annuler l'arrêté pris le 7 juin par le préfet des Hautes-Pyrénées rejetant sa demande d'admission au séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S. Oussema	Maître OUDIN Mathieu (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
Observateur	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	

11)	DOSSIER N° 2402516	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire M. Faress G. demande au Tribunal d'annuler l'arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées en date du 28 août 2024 portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixation du pays de renvoi et interdiction de retour dans le délai d'un an		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G. Faress	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

12)	DOSSIER N° 2500256	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire La société HIVORY demande au tribunal d'annuler la décision n° DP 064230 24 P0088 du 4 décembre 2024, par laquelle le maire de la commune de Gan s'est opposé à la déclaration préalable portant installation d'une station de radiotéléphonie sur un terrain sis rue Tristan Derème,		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ HIVORY	Maître BON-JULIEN Emanuelle (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE GAN	SELARL CABINET CAMBOT

Arrêté le 09/03/2026
Le président du tribunal